

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale,
et de la jeunesse

DAF D3 N° 2022-013139

Arrêté du **2 8 DEC. 2022** fixant la liste des représentants du personnel désignés au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat élu le 8 décembre 2022

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 914-1-2, R. 914-13-5 à R. 914-13-8 et R. 914-13-19 à R. 914-13-20 ;

Vu l'arrêté du 17 février 2014 fixant l'organisation de l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2022 fixant le nombre de représentants des maîtres au sein du comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et les parts respectives de femmes et d'hommes composant les effectifs représentés au sein de ce comité ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;

Vu les listes de candidats présentées par les organisations syndicales dans le cadre de l'élection au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat du 8 décembre 2022 ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 8 décembre 2022 relatives à l'élection au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat ;

Vu les échanges subséquents avec les organisations syndicales disposant d'élus au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat,

Arrête :

Art. 1^{er} – Le tableau annexé au présent arrêté fixe la liste des représentants du personnel désignés au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat élu le 8 décembre 2022.

Art. 2 – La directrice des affaires financières est chargée de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2023.

Fait le **2 8 DEC. 2022**

Le ministre de l'éducation nationale
et de la jeunesse
Pour le ministre par délégation :
La directrice des affaires financières,



MARINE CAMIADE

Annexe

Liste des représentants du personnel désignés au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat élu le 8 décembre 2022

Organisation syndicale ou union de syndicats	Représentants	
	Titulaires	Suppléants
FEP – CFDT (Fédération « Formation et enseignement privés » – Confédération française démocratique du travail)	Carole BERLEMONT Jessica DRULA Laurent LAMBERDIERE	Nadia CLAES-BECK Valérie GINET Sébastien PILLIAS
SPELC (Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique)	Régine MAHE Catherine BLANDIN Stéphanie SCHNELL	Hervé BETARD Frédérique BONNEL Annick RAGE
SNEC – CFTC (Syndicat national de l'enseignement chrétien – Confédération française des travailleurs chrétiens)	Emmanuel ILTIS Anne CABARET Delphine BOUCHOUX	Charlotte PETIT Claire LAVIRON Romain MARTIGNOLES
CGT – Enseignement privé (Confédération générale du travail – Enseignement privé)	Pascale PICOL	Serge VALLET